

Image not found or type unknown



Litige entre locataire et proprietaire

Par **snatch**, le **02/10/2008** à **19:36**

bonjours, je suis actuellement en location et j ai un retard de loyer du 07/08 au 09/08 mais mon bailleur me demande 3 mois en plus du 04/08 au 09/08 sans m avoir fourni mes quittance de loyer depuis 1 ans j ai mes relever de compte bancaire en preuve de ma bonne foi cependant je voudrai savoir que dois je faire? mais surtout est c que ma banque peut fournir des preuve que mon bailleur abuse de son locataire ? merci de me reprendre ps: URGENT